

Légende

Application de l'ancienne version du PLU

Limite communale

Bâtiments

Parcelles

Préscriptions ponctuelles

Élément paysager à protéger

Façade remarquable ou intéressante à protéger

Préscriptions linéaires

Cheminement piétonnier ou cyclable, existant ou projeté à conserver

Clôtures au-devant des façades interdites

Préscriptions surfaciques

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Hauteur maximale des constructions principales autorisées : 14 mètres à l'égout

Marge de recul

Périmètre d'application de la servitude instituée au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme

Plantations à maintenir ou à remplacer par des essences équivalentes

Terrains cultivés à protéger (en zone urbaine)

Zone concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondations

Informations surfaciques

Couloir de bruit

Couloir de bruit (voie ferrée)

Z.A.C. Actypôle créée par DCC en date du 09/04/15

Z.A.C. Aéroport créée le 29/07/09 réalisée le 08/12/10

Z.A.C. Comontaigne créée le 16/12/92 approuvée le 06/05/93

Z.A.C. La Brasserie créée le 10/03/97 approuvée le 15/09/97

Z.A.C. La Tuilerie créée le 30/05/11 approuvée le 04/06/12

Z.A.C. Meilbourg créée le 19/12/07 réalisée par décision du Conseil Communautaire du 28 mars 2013

Z.A.C. Olympe II créée le 01/10/08 approuvée le 21/10/09

Limites de zones ou de secteurs

1AU

1AUc

1AUy

1AUyb

2AU

2AUx

2AUXc

2AUZc

A

Ac

Ae

Am

N

Nc

Ndc

Ne

Ng

Nj

Ni

Ni1

Ni2

Ni4

Nic

Nic1

Nic2

Np

UA

UB

UBt

UD

UDc

UE

UEc

UX

UXc

UYa

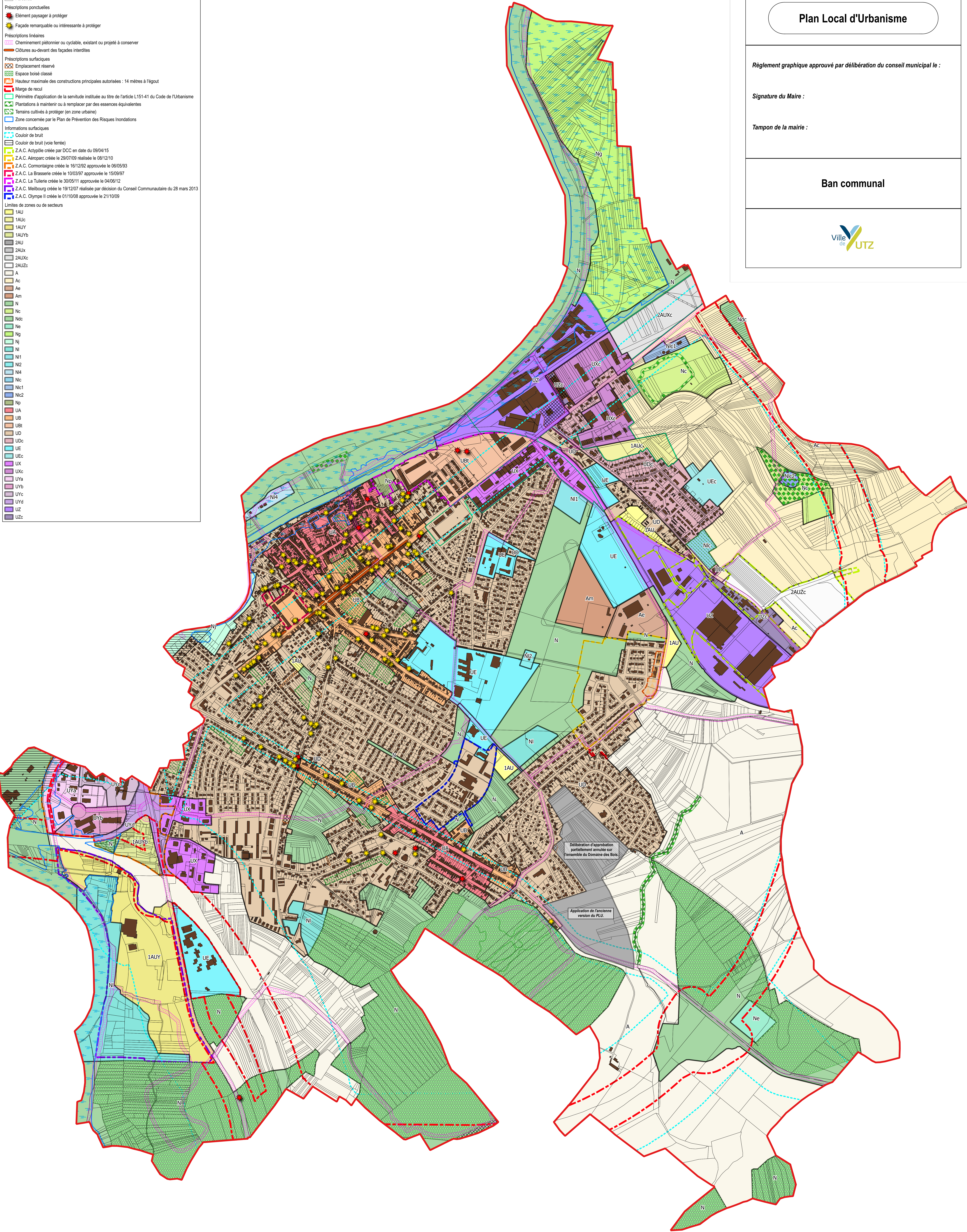
UYb

UYc

UYd

UZ

UZc



Département de la MOSELLE

Commune de YUTZ

Plan Local d'Urbanisme

Règlement graphique approuvé par délibération du conseil municipal le :

Signature du Maire :

Tampon de la mairie :

Ban communal

Ville de YUTZ

